

**Formulaire de demande d'attestation  
de conformité d'un immeuble aux dispositions applicables en matière d'aménagement du  
territoire et d'urbanisme pour l'exploitation  
d'un hébergement touristique**

Ce formulaire, complété et signé, est à transmettre au Service Urbanisme de la commune où est situé l'hébergement touristique.

**1 - Identification de l'exploitant (demandeur)**

L'exploitant est      une personne physique      une personne morale

Nom      Prénom  
*ou dénomination sociale*

Rue      N°      boîte

Code poste      Commune

Pays

Téléphone      Email

N° d'entreprise

**Personne de contact pour le suivi du dossier** *(si autre que l'exploitant)*

Nom      Prénom

Rue      N°      boîte

Code poste      Commune

Pays

Téléphone      Email

**2 - Identification de l'établissement d'hébergement touristique**

Dénomination

Rue      n°      bte

Code postal      Commune

L'établissement était-il en activité avant le 24 avril 2016 ?      oui      non

L'hébergement touristique est-il ou fait-il partie de la résidence principale de l'exploitant?      oui      non



#### 4 - Documents à joindre

En vue de faciliter l'analyse de votre dossier par l'administration communale, il vous est demandé de joindre au présent formulaire les documents suivants:

1 - quelques photos (5 à 10) de l'hébergement touristique qui permettent de comprendre la situation du bien et l'endroit où a lieu l'activité d'hébergement touristique;

2 - un plan de l'établissement d'hébergement touristique.

le plan indique :

- a. les niveaux de l'établissement concernés par l'activité d'hébergement touristique;
- b. la destination précise de chaque niveau de l'établissement concerné;
- c. les lieux accessibles uniquement aux touristes;
- d. les éventuels lieux privés.

#### 5 - Remarques *(facultatif)*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

#### Informations

Service public régional de Bruxelles  
Bruxelles Economie et Emploi  
Service Economie  
Place Saint-Lazare 2  
1035 Bruxelles  
tourisme@sprb.brussels  
www.economie-emploi.brussels